

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

iologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº M21- 0015539

Optique 60983 Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 7440 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : FARID FATIMAE ZZAHRA

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : /

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : /

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie Nº M21-015539

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule :

Nom de l'adhérent(e) :

Total des frais engagés :

Date de dépôt :

ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



MUPRAS

Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Maladie

Dentaire

Optique

Autre

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :	7110	Société :	EDM
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	FALIN FATIMA
Nom & Prénom :		FALIN FATIMA	
Date de naissance :		10-12-1965	
Adresse :		HAFNIA	
Tél. :		0661407879	
		Total des frais engagés : 1000000	

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DR. BERRADA GOUZ / Mohamed Hicham

Diabète - Nutrition - Obésité - Maladies du Sommeil
45, Bd Mohamed Bouziane Rés. Farhatine 1
6ème Etage - Casablanca - Tél. : 05 22 56 37 38

Date de consultation : 06/02/2021

Nom et prénom du malade : 7110 FATHI ZAINA ET AHMED Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Goutte + Diabète

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 06/02/2021

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates, des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06/02/2021	6	.	# 300,00	DR. ZEMMAMA NADIA Mohamad Nutrition - Obésité - Maladies du Sommeil Casablanca - Tel. : 05 22 55 12 12

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie ZEMMAMA Nadia Avenue du Phare - Résidence Taghazout - Casablanca - Tel. : 05 22 29 35 64	06-02-21	109,80

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
ORADOUA DU PHARE Biologiste Nadia Khadra Casablanca - Fax: 0522 20 32 89	15/02/2021	01060	117,49 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

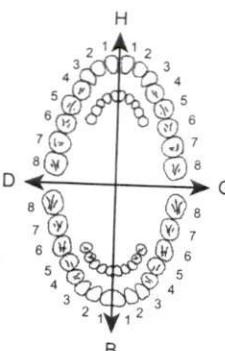
VOLET ADHERENT

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan dentaire.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Berrada Gouzi Hicham

Ancien médecin attaché aux hôpitaux de France

Médecin du sommeil – Diabétologue – Nutritionniste

Membre des sociétés françaises du sommeil (SFRMS),
du diabète (SFD), de nutrition (SFN) et d'obésité (AFERO)

- Diabète de l'enfant, de l'adulte et de la grossesse
- Cholestérol – Triglycérides – Goutte
- Nutrition des maladies chroniques – Rééducation alimentaire
- Régimes – Prise en charge du surpoids et de l'obésité (Enfants - Adultes)
- Insomnies – Apnées – Polysomnographie du sommeil



الدكتور براة ڭوزي هشام

طبيب سابق بمستشفيات فرنسا

طب النوم - داء السكري - التغذية

عضو الجمعيات الفرنسية لأمراض النوم،
داء السكري، للتغذية والسمنة.

- داء السكري : الأطفال - الكبار والمرأة الحامل
- الكوليسترول - الدهون الثلاثية - النقرس
- تغذية الأمراض المزمنة - التربية الغذائية
- برامج لإنخفاض الوزن (للأطفال والكبار)
- الأرق وأضطرابات النوم - تسجيل النوم

Casablanca le :

06/02/2021

SARAH ERRAHMA

LOT 70-596
EXP 10-2024
PPV 31.30

31,30



1 - Zylor 20

1 mg / 2 Zmug

2 - Prolacys

20 mg

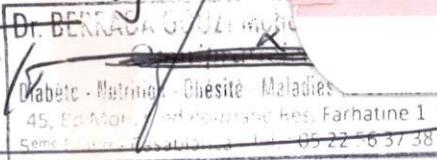
28 comprimés effervescents

PPV 118DH50

EXP 06/2022
LOT 04010 2

118,50

3 - Elaxor 20 mg



Pharmacie El Aya
ZEMMAMA
Avenue du Pharmacie
Taghazout
Tél: 05 22 29 00 00

119,80

Docteur Berrada Gouzi Hicham

Ancien médecin attaché aux hôpitaux de France

Médecin du sommeil - Diabétologue - Nutritionniste

Membre des sociétés françaises du sommeil (SFRMS),
du diabète (SFD), de nutrition (SFN) et d'obésité (AFERO)



الدكتور براة گوزي هشام

طبيب سابق بمستشفيات فرنسا

طب النوم - داء السكري - التغذية

عضو الجمعيات الفرنسية لأمراض النوم،
داء السكري، للتغذية والسمنة.

داء السكري : الأطفال - الكبار والمرأة الحامل

الكلستيرول - الدهون الثلاثية - النقرس

تغذية الأمراض المزمنة - التربية الغذائية

برامج لإنخفاض الوزن (للأطفال والكبار)

الأرق وأضطرابات النوم - تسجيل النوم

- Diabète de l'enfant, de l'adulte et de la grossesse
- Cholestérol - Triglycérides - Goutte
- Nutrition des maladies chroniques - Rééducation alimentaire
- Régimes - Prise en charge du surpoids et de l'obésité (Enfants - Adultes)
- Insomnies - Apnées - Polysomnographie du sommeil

Casablanca le :

06/02/2021

Dr. BERRADA GOUZI HICHAM 4220 424

A revoir le :

- Fenêtre
Home + bag
- - - - -
- - - - -



LABORATOIRE DUPHAR
Dr. Kacouar MOUIMI
Nutritioniste Médecine
Bd. Mohamed Bouziane, 1er étage, Hay Essalama
Téléphone: 0522 26 22 88
Fax: 0522 26 22 88
Allez auquel

- Dodge wtd

Dr. BERRADA GOUZI Mohamed Hicham

Diabète - Nutrition - Obésité - Maladies du Sommeil

4th Fl. Pd Mohamed Bouziane Rés. Farhatine 1

5th Fl. 1st étage - Casablanca - Tel. : 05 22 56 37 38

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES DU PHARE

Résidence Lalla Khaddouj, Avenue Dr Mohamed Sijelmassi - Bourgogne - Casablanca
Tél : 0522 20 32 36 - Fax : 0522 20 32 86

Patente : 35615040
I.F. : 40530035
CNSS : 7700447
ICE : 001649183000006
INPE : 093060473

Casablanca le lundi 15 février 2021 Mme FARID FATIMA EZZOHRA

AMO

FACTURE N°	160
------------	-----

Analyses :

Glycémie (à jeûn) -----	B	30	
Hémoglobine HbA1C -----	B	100	
CKD EPI (DFG F) -----	B	50	
Acide urique R -----	B	30	
Profil lipidique 3 -----	B	150	
Ferritine -----	B	250	
Vitamine D = 25 OH D2+D3 -----	B	450	Total : B 1060

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5	
TOTAL DOSSIER			1 177,49 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Mille Cent Soixante Dix Sept Dirhams et Quarante Neuf Centimes

LABORATOIRE DU PHARE
Av. Kaoutar El GOURIBIA
Biolociste Médicale
Av. M Sijelmassi Béni Leta Khaddouj
Casablanca
Tél: 0522 20 32 36 - Fax: 0522 20 32 86

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES DU PHARE



مختبر
التحاليلات الطبية
المنار

Dr Kaoutar MOUMILE

Pharmacien Biogiste - D.E.S de Biologie Médicale de l'Université Paris XI
Ancien Interne des Hôpitaux de Paris - Ancien Praticien Attaché en Microbiologie à l'hôpital Necker - Paris

Prélèvement effectué le : 15/02/21
Edition du : 15/02/21
Dr HICHAM BERRADA GOUZI

Mme FARID FATIMA EZZOHRA
Né (e) le : 10/12/1965
Référence : 21B193

Glycémie à jeun -----
(Hexokinase, Cobas c111, Roche)

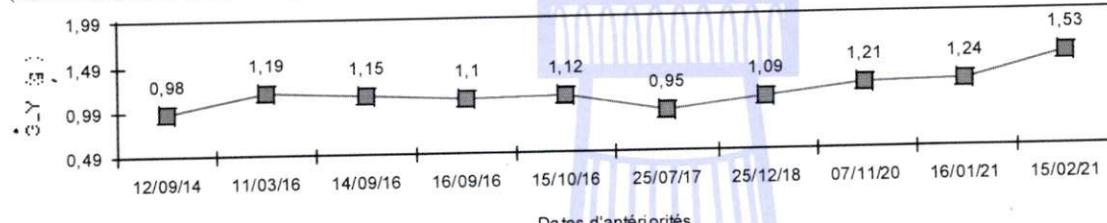
Soit : 1,53 * g/l
8,49 mmol/l

Normales

Antériorités

16/01/2021

1,24

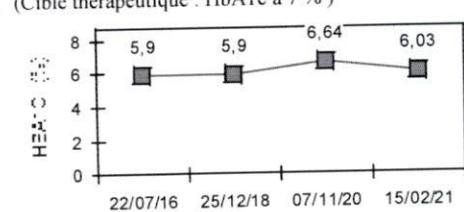


Hémoglobine glyquée A1c -----
(Immunoturbidimétrie, Cobas c111, Roche)
(Cible thérapeutique : HbA1c à 7 %)

6,03 %

07/11/2020

6,64



Dates d'antériorités

DEBIT DE FILTRATION GLOMERULAIRE

Créatinine sérique -----
(Enzymatique- IDMS, Cobas c111, Roche)

9,3 mg/l

5,1 - 9,5

8,6

Soit : 82 $\mu\text{mol/l}$

ATTENTION: Changement de réactif Crétaténine depuis le 05/08/2020 : modification des valeurs usuelles

Débit de filtration glomérulaire estimé-----: 80 ml/mn/1,73 m²

> 60

(Formule CKD-EPI)

(Interprétation avec précaution si patient de type non caucasien, si masse musculaire faible ou élevée,
si dénutrition ou alimentation pauvre en protéines animales, après 75 ans. HAS, Juillet 2012),

Laboratoire d'Analyses

Médicales du Phare

Av. Dr. Mohamed Sijelmassi

Rés. Lalla Khaddouj - Casablanca

Tél.: 0522 20 32 36-Fax: 0522 20 32 86

Prélèvements à domicile sur rendez-vous

Page 1/3

Biochimie - Hormonologie - Bactériologie - Parasitologie - Mycologie - Virologie - Immunologie - Hématologie - Biologie de la reproduction

Khaddouj, Av. Med. Sijelmassi, RDC, Bourgogne, Casablanca - Tél.: 05 22 20 32 36 - GSM : 06 97 50 56 72 - Fax : 05 22 20 32 86

E-mail : contact@laboratoireduphare.ma - Site web : www.laboratoireduphare.ma

**LABORATOIRE
D'ANALYSES MEDICALES
DU PHARE**



**مختبر
التحاليلات الطبية
المنار**

Dr Kaoutar MOUMILE

Pharmacien Biogiste - D.E.S de Biologie Médicale de l'Université Paris XI
Ancien Interne des Hôpitaux de Paris - Ancien Praticien Attaché en Microbiologie à l'hôpital Necker - Paris

Prélèvement effectué le : 15/02/21

Édition du : 15/02/21

Dr HICHAM BERRADA GOUZI

Mme FARID FATIMA EZZOHRA

Né (e) le : 10/12/1965

Référence : 21B193

		Normales	Antériorités
Acide urique ----- (Enz. Trinder, Cobas C111, Roche)	: 69,0 * mg/l Soit : 411 μmol/l	24 - 57	70,9

Sous traitement hypouricémiant permanent, l'uricémie cible est inférieure à 60 mg/L.

EXPLORATION D'UNE ANOMALIE LIPIDIQUE

25/12/2018

Triglycérides----- (GPO / PAP, Cobas c111, Roche)	: 1,85 * g/l Soit : 2,11 mmol/l	< 1,5	0,89
Aspect du serum -----	Limpide		
Cholestérol total ----- (CHOD / POD, Cobas c111, Roche)	: 1,86 g/l Soit : 4,79 mmol/l	< 2	1,67
Cholestérol HDL ----- (directe, enzymatique, Cobas c111, Roche)	: 0,40 * g/l Soit : 1,03 mmol/l	> 0,5	0,46
Cholestérol LDL ----- (Formule de Friedwald)	: 1,09 g/l Soit : 2,81 mmol/l		1,03

Résultat du C-LDL ininterprétable pour des triglycérides > 4mmol/l.

La concentration de C-LDL est à interpréter en fonction du niveau de risque CV (HAS, février 2017)

Niveau de risque CV : faible Modéré Elevé Très élevé

Valeur souhaitable LDLémie: <1,9 <1,3 <1,0 <0,70

Résultats exploitables dans le cadre d'un jeun strict de 10 à 12 heures

PROTEINES PLASMATIQUES

Normales Antériorités

07/11/2020

Ferritine ----- (ELFA, Vidas, Biomérieux)	: 173,68 * ng/ml	30 - 150	109,75
Les valeurs usuelles de la ferritine augmentent au cours de la ménopause			
(valeurs attendues : 30 - 280 ng/ml)			

**Laboratoire d'Analyses
Médicales du Phare**
Av. Dr. Mohamed Sijelmassi
Rés. Lalla Khaddouj - Casablanca
Tél.: 0522 20 32 36-Fax: 0522 20 32 86

Prélèvements à domicile sur rendez-vous

Page 2/3

Biochimie - Hormonologie - Bactériologie - Parasitologie - Mycologie - Virologie - Immunologie - Hématologie - Biologie de la reproduction

Rés. Lalla Khaddouj, Av. Med. Sijelmassi, RDC, Bourgogne, Casablanca - Tél.: 05 22 20 32 36 - GSM : 06 97 50 56 72 - Fax : 05 22 20 32 86

E-mail : contact@laboratoireduphare.ma - Site web : www.laboratoireduphare.ma

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES DU PHARE



مختبر
التحاليلات الطبية
المنار

Dr Kaoutar MOUMILE

Pharmacien Biologiste - D.E.S de Biologie Médicale de l'Université Paris XI
Ancien Interne des Hôpitaux de Paris - Ancien Praticien Attaché en Microbiologie à l'hôpital Necker - Paris

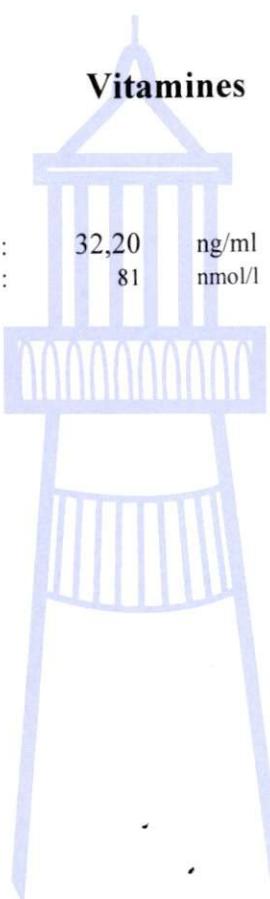
Prélèvement effectué le : 15/02/21
Edition du : 15/02/21
Dr HICHAM BERRADA GOUZI

Mme FARID FATIMA EZZOHRA
Né (e) le : 10/12/1965
Référence : 21B193

Vitamine	Normales	Antériorités
Vitamine D (25OH D2+D3) ----- (ELFA, Vidas, Biomérieux)	32,20 Soit : 81	ng/ml nmol/l

Carence vitaminique : <10 ng/ml
Valeurs souhaitables : entre 30 à 60 ng/ml

Vitamines



Laboratoire d'Analyses
Médicales du Phare
Av. Dr. Mohamed Sijelmassi
Rés. Lalla Khaddouj - Casablanca
Tél.: 0522 20 32 36 - Fax: 0522 20 32 86

Prélèvements à domicile sur rendez-vous

Page 3/3

Biochimie - Hormonologie - Bactériologie - Parasitologie - Mycologie - Virologie - Immunologie - Hématologie - Biologie de la reproduction

Rés. Lalla Khaddouj, Av. Med. Sijelmassi, RDC, Bourgogne, Casablanca - Tél.: 05 22 20 32 36 - GSM : 06 97 50 56 72 - Fax : 05 22 20 32 86

E-mail : contact@laboratoireduphare.ma - Site web : www.laboratoireduphare.ma